

Reprise de l'accueil consulaire

L'accueil consulaire reprendra son service à partir du 18 juin à 09h00.

Veillez noter que l'activité pourra subir des perturbations en raison des diverses interventions nécessaire concernant l'inondation, et la vérification des faux plafonds.

Nous vous tiendrons informés d'éventuelles modifications concernant les horaires et vous prions de nous excuser pour la gêne qui pourrait être occasionnée.